

Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

MAI 2001 N°400



EN DIRECT DU CONSEIL



Les élus étaient réunis le 18 mai 2001 et ils ont traité des dossiers ci-après inscrits à l'ordre du jour. Excusés : Michel GEORGES, représentant la commune au SIVOM à la même heure ; Dominique GEORGE. Absent : Sébastien RONQUY.

1. Assainissement

Ce dossier concerne la dernière tranche de travaux à réaliser et consiste pour l'essentiel à déconnecter diverses fosses septiques et de les raccorder au réseau. Il a été examiné par la Commission des travaux avec la DDE le 26 avril 2001. Le Conseil accepte le dossier de consultation, charge le Maire d'organiser la mise en concurrence des Entreprises. Il autorise le Maire à signer le marché y compris les avenants inférieurs à 5 % après que la Commission d'appel d'offres se soit prononcée sur le choix de l'Entreprise adjudicataire.



2. Assainissement (suite)

Le Conseil annule sa délibération du 25 septembre 1998 sollicitant le concours de la DDE (honoraires 86 000 F HT environ) cette opération ayant été incluse dans un autre programme où la DDE était également maître d'œuvre.



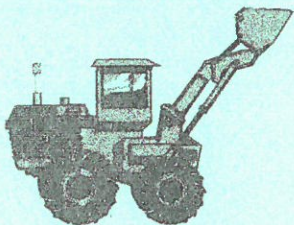
3. Communes forestières

Le Maire donne lecture de la lettre du 15 avril 2001 de l'Association des Communes Forestières demandant le maintien des investissements à toutes les communes pour éviter un impact catastrophique sur le plan du développement local. Il conviendra par ailleurs de mettre en évidence nos besoins de subvention, le déficit qui sera alors affiché n'étant pas lié à une mauvaise gestion.



4. Tracto-pelle

Après examen le 30 avril 2001 de l'engin par la commission des travaux, la dépense ayant été prévue au budget, c'est un tracto-pelle marque CASE 93 CV à pneus, 3 980 heures de travail au compteur qui est acheté. Deux godets supplémentaires (60 cm et curage fossés) ont été également acquis. La livraison interviendra fin mai. Un stage de formation spécifique pour le conducteur devra être suivi. Cet engin servira le moment venu à la réfection des chemins forestiers, au curage des fossés, aux réparations sur le réseau d'eau, etc. ...



5. Chantier intercommunal d'insertion



Le Conseil émet un avis de principe favorable selon des modalités qui seront examinées dans quelques semaines.

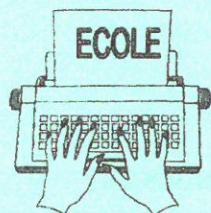
6. Café du Moulin



La partie "Café-Bar" est susceptible de rouvrir prochainement. Dans cette perspective le Conseil accepte de revendre à l'exploitant la licence IV que la commune avait rachetée. Prix : 11 000 F. Condition : cette licence, la dernière de la commune, ne pourra quitter Thiaville sans accord préalable du Conseil.

7. Divers

Le Maire et les Adjointes font ensuite le point sur les dossiers ci-après :



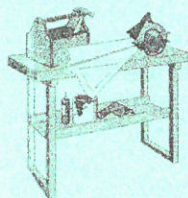
▪ Ecole : Après la rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet et l'Inspecteur Départemental de l'Education, confirmation du maintien des 3 classes est donnée si le jour de la rentrée l'effectif est supérieur à 50 (enfants de 2 ans non compris). Actuellement, tout laisse à penser que plus de 50 enfants seront présents. Par ailleurs, après la rentrée, pour répondre au souhait exprimé par l'Education Nationale, une réflexion sera conduite entre les Municipalités de Bertrichamps, Lachapelle et Thiaville dans la perspective d'un éventuel regroupement pédagogique qui permettrait davantage de stabilité, voire de pérennisation de l'existence des 8 classes actuelles (5 à Bertrichamps et 3 à Thiaville) tout en maintenant, voire même en améliorant encore, l'excellence de la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants, élément fondamental auquel nous sommes tous très attachés.

▪ Forêts :

- La Société WILBOIS interviendra sur plusieurs parcelles de résineux début juin.
- Au 27 avril et depuis le 1^{er} janvier 2001, 432 170 F ont été encaissés pour les chablis.
- Un point rapide sur les affouages est fait.

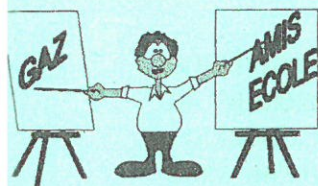
▪ Grande salle :

Les 4 rangées de luminaires au plafond sont posées (72 appareils). La pose du "triple" en soubassement est en passe d'être terminée. L'entreprise PHILIPPE de Badonviller intervient pour la pose du chauffage.



▪ Gaz de France :

Les travaux vont démarrer en juin. Deux entreprises les effectueront. La première réalisera la partie à l'intérieur du parc d'activités jusque la rue des Vosges. La seconde prendra en charge les travaux rues Paradis, des Vosges, d'Alsace, de l'Eglise, de la Gare ; fin prévisionnelle en septembre 2001. Autres rues, (en fonction des demandes) en principe, dans les semaines qui suivront. Si le gaz vous intéresse, n'attendez pas pour envoyer à GDF votre demande de branchement.



▪ Les Amis de l'Ecole :

voir article spécifique plus loin.

▪ Remembrement forestier partiel :

Une pré étude est demandée pour connaître la faisabilité et les modalités d'un aménagement foncier sur les communes de LACHAPELLE et de THIAVILLE, pour les terrains privés et communaux qui étaient boisés et qui sont totalement détruits, hors périmètre de remembrement et qui constituent des superficies de plusieurs hectares d'un seul terrain. Bien évidemment si la pré étude conduit à un avis favorable, les propriétaires concernés seront alors réunis pour présenter le projet et solliciter leur avis. Si l'avis est défavorable, il ne se passera rien.



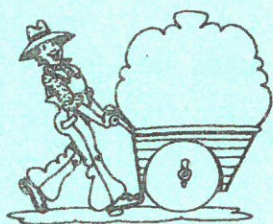
Le Maire et les Adjointes répondent aux questions posées et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

DECHARGE MUNICIPALE

Avec le retour des beaux jours, on taille les haies, on bêche le jardin, on tond les pelouses. En conséquence, il sera possible à nouveau de déposer des déchets verts à la décharge. Celle ci sera ouverte chaque mercredi et samedi (non fériés) de 9h30 à 11h30 et jusqu'à nouvel avis.

Pour vos gravats, pierres, tuiles cassées, morceaux de béton, etc. ... il vous est possible de demander la mise à disposition de la remorque municipale, à charge pour vous de charger vos déblais. Nous nous chargerons du transport de ceux-ci pour les chemins forestiers notamment. Bien évidemment ce service est gratuit pour vous !

Il est précisé enfin que la collecte des objets ménagers encombrants a lieu tous les 2 mois. La date est indiquée dans le bulletin mensuel "Entre Nous".



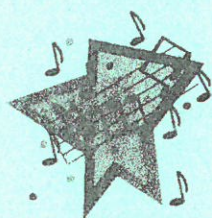
BAIGNADE



Il est rappelé que la baignade dans la Meurthe, notamment au lieu-dit "Pont de Thiaville" est interdite compte tenu des risques et de la mauvaise qualité de l'eau.

Le panneau, maintes et maintes fois vandalisé, sera remis une fois de plus en place.

PROCHAINES MANIFESTATIONS



24/06 : Fête de la musique – RCM – Place de la Mairie

CLIN D'OEIL



- "Deux chèvres se rencontrent dans un pré.
 - Ouh là ! s'exclame l'une d'elles. Tu a l'air crevée, ma pauvre vieille !
 - Ouh, dit sa copine d'un air las, en levant sur l'autre chèvre des yeux vitreux. Je crois que je bouquine trop tard le soir..."

- "- Allez, mon grand, c'est l'heure d'aller à l'école, dit une mère à son fils.
 - Je veux pas y aller, maman ! Je veux rester au lit !
 - Allons, ne fais pas l'enfant...
 - Je veux pas y aller ! Ils me font rien que des misères, et pis ils sont pas gentils avec moi !
 - Allons, Pierre. Tu sais bien que tu dois y aller. C'est toi l'instituteur, tout de même..."

- "Ce soir, leurs parents dînent ensemble, c'est pourquoi bébé Jean et la petite Céline ont été couchés dans le même lit. Soudain, Céline hurle dans le noir :
 - Au secours ! Au secours ! Au viol !
 - Arrête ton cinéma, dit bébé Jean. Tu viens juste de rouler sur mon hochet."

- "- Votre bébé est un ange, dit une infirmière à une jeune mère qui vient d'accoucher. On ne l'a pas entendu de la nuit : à peine couché, il n'a pas bougé d'un poil.
 - Tout à fait le portrait de son père, soupire tristement la jeune mère."

- "Deux petites filles en maternelle papotent dans la cour de récréation.
 - Tu sais quoi ? dit l'une. Hier soir en jouant, j'ai trouvé une capote sous la véranda !
 - C'est quoi, une véranda ?"

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ARERS - VERRE ESPOIR

L'ARERS, Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique et Technologique en Champagne Ardenne, à Reims nous a adressée les résultats de verre ménager, pour l'année 2000, notamment dans notre collectivité et dans notre département.

Dans les 26 départements dans lesquels l'ARERS – VERRE ESPOIR intervient, notre action et la forte participation des habitants des communes de Meurthe et Moselle ont permis la collecte de 178 984,34 tonnes de verre.

Le total de l'aide apporté par l'ARERS pendant l'année 2000 à la recherche contre le cancer s'est monté à 3 056 817 F.

Formé par d'éminentes personnalités de la cancérologie, le Conseil Scientifique, chargé de définir les thèmes de recherche et d'examiner les projets pluriannuels des laboratoires, offre ainsi à l'ARERS toutes les garanties quant à la qualité des recherches anticancéreuses menées et aidées financièrement.

Collecte du verre au profit de la recherche contre le cancer :

Tonnage pour la Meurthe et Moselle

Tonnage total apport volontaire :	10 304,01
Tonnage porte à porte :	47,43
Tonnage total verre blanc :	0,00

Tonnage total :	10 351,44
Nombre d'habitants :	445 600
Ratio annuel en kg par habitant :	23,23 kg/h

Contribution du département de la Meurthe et Moselle pour la recherche sur le cancer sur la base de 14 F la tonne soit 144 920 F.

Tonnage verre collecté pour SICTOM N° 1 (CIREY SUR VEZOUZE)

Tonnage total apport volontaire :	315,31
Tonnage total porte à porte :	0,00
Tonnage total verre blanc :	0,00

Tonnage total :	315,31
Nombre d'habitants :	12 034
Ratio annuel en kg par habitant :	26,20 kg/h

Tonnage verre collecté pour THIAVILLE SUR MEURTHE

Tonnage total apport volontaire :	14,30
Tonnage total porte à porte :	0,00
Tonnage total verre blanc :	0,00

Tonnage total :	14,30
Nombre d'habitants :	537
Ratio annuel en kg par habitant :	26,63 kg/h



Le geste verre reste en effet un geste d'espoir pour tous les malades, mais aussi pour toute la population afin de faire reculer les risques de cette maladie.

LES AMIS DE L'ECOLE

Les parents d'élèves ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur association :

LES AMIS DE L'ECOLE DE THIAVILLE LACHAPELLE

Cette association a pour but de défendre l'avenir de notre école car si nous avons obtenu le rétablissement du troisième poste c'est avec un comptage à la rentrée avec un minimum de 51 élèves. Nous atteignons ce chiffre si chaque parent qui a annoncé y inscrire son enfant respecte son engagement, nous avons donc bon espoir d'autant que l'opération «Porte Ouverte» organisée par Madame la Directrice, Messieurs les Maires et leurs adjoints a permis aux nombreux parents présents d'apprécier la qualité des installations.

Composition du bureau de l'Association :

Présidente : Madame Isabelle ROYAL, domiciliée 20, rue de Bellevue à Thiaville sur Meurthe,

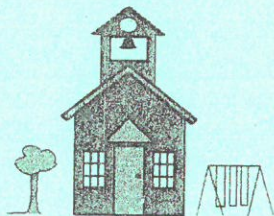
Vice-Président : Monsieur Fabrice LINARD, domicilié 19, rue de Baccarat à Lachapelle,

Trésorière : Madame Dominique TANGUY, domiciliée 6, route de Thiaville à Lachapelle,

Trésorière Adjointe : Madame Nathalie TANGUY, domiciliée 10, route de Thiaville à Lachapelle,

Secrétaire : Madame Evelyne GEORGES, 62, rue de Fagnoux à Thiaville sur Meurthe.

Nous remercions tous ceux qui ont donné des objets pour notre stand au vide grenier dont le résultat a dépassé nos espérances. La classe verte peut se dérouler dans de bonnes conditions financières. Merci aussi au comité des fêtes de Thiaville qui nous a offert pour notre «baptême du feu» l'emplacement et à tous ceux qui nous ont rendu visite.



Lors de la kermesse de l'école, le samedi 16 juin, nous voudrions exposer des photos de classe. Nous faisons appel à vos souvenirs et à vos archives pour faire ce voyage dans le temps et remonter le plus loin possible dans l'histoire de notre école. Merci par avance de nous les prêter, nous en prendrons grand soin.

Nous aurons l'occasion de vous informer d'autres manifestations puisque, selon nos statuts, nous voulons :

- «- Organiser des animations locales culturelles et sportives avec l'école,
- Lever des fonds pour les sorties pédagogiques des enfants,
- Privilégier les liens avec les associations de nos villages et des villages voisins,
- Créer autour de l'école un réseau de relations amicales».

A bientôt, La Présidente,

Isabelle ROYAL.

VIE DU VILLAGE

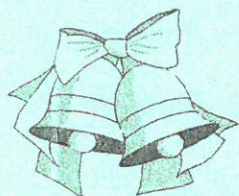
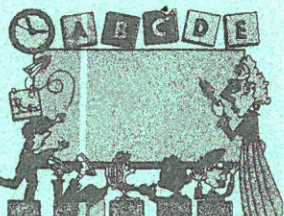
Mariages :

Nous apprenons les prochains mariages de :

- Monsieur Jérôme CUNY, Papetier, domicilié 60, rue de Fagnoux à THIAVILLE SUR MEURTHER avec Mademoiselle Céline SOHN, Hôtesse d'Accueil, domiciliée 6, rue des Grands Jardins à SAINTE BARBE, qui sera célébré à SAINTE BARBE le samedi 9 juin 2001.

- Monsieur Christophe BAPTISTE, Ingénieur Production, domicilié 61, rue Charles et Joséphine Linck à SAINT DIE avec Mademoiselle Stéphanie PETTOVEL, Secrétaire administrative, domiciliée 10 Les Hayottes à THIAVILLE SUR MEURTHER, qui sera célébré à SAINT DIE le samedi 9 juin 2001.

- Monsieur Laurent JONOT, Chargé d'affaires, domicilié 14, rue du Moulin à THIAVILLE SUR MEURTHER avec Mademoiselle Delphine ROBIN, Cadre bancaire, domiciliée 9 "La Préfecture" à BRU, qui sera célébré à BRU le samedi 30 juin 2001.



FORETS



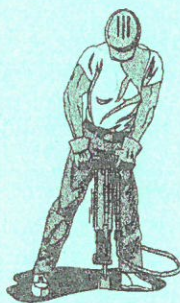
La forêt n'est pas encore sécurisée loin s'en faut. Par ailleurs des travaux d'exploitation sont en cours ou vont démarrer. Dans cette situation et afin de prévenir les risques d'accident, en liaison avec la commune de LACHAPELLE, il a été décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2001 l'interdiction d'aller en forêt, même à pied. Un arrêté municipal est pris à cet effet. Dites le autour de vous, sans oublier les enfants.

FLEURISSEMENT



Compte tenu de la perte des recettes en provenance de la forêt, toutes les économies possibles ont été recherchées. Nous avons réduit le fleurissement de 50 % estimant cependant qu'il convenait de maintenir un cadre agréable et fleuri dans notre commune, essentiellement réorienté dans le centre. Nous comptons sur chaque foyer Thiavillois pour nettoyer et fleurir et "compenser" ainsi un peu la situation que nous imposent les circonstances. Il faut que Thiaville reste propre et accueillant. Merci de vos efforts dans cette voie !

TRAVAUX



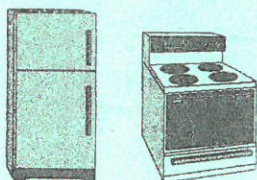
La mise en place des canalisations pour la distribution du gaz entraînera des travaux dans divers lieux et pendant plusieurs semaines à compter du mois de juin. La circulation est susceptible d'être alternée, voire déviée. Nous préciserons le moment venu dans Entre Nous les dispositions que nous serons amenés à prendre pour la sécurité de tous.

FERMETURE DE LA MAIRIE



Pendant les mois de juillet et août, le secrétariat de Mairie sera ouvert uniquement le vendredi de 18h à 19h.

OBJETS MENAGERS ENCOMBRANTS



La prochaine collecte aura lieu le mercredi 11 juillet 2001.
Merci de sortir les objets la veille au soir.

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens et les jeunes filles nés en avril, mai et juin 1985 sont invités à venir se faire inscrire en Mairie à l'occasion de leur 16^{ème} anniversaire.

ANIMAUX



Un chat majoritairement blanc, taché de brun sur le dos, avec de superbes yeux verts, porteur d'un collier brun et semblant s'être égaré nous a été signalé rue de Fagnoux. Se renseigner auprès de Monsieur SIMEANT Dominique au 03.83.71.40.40.

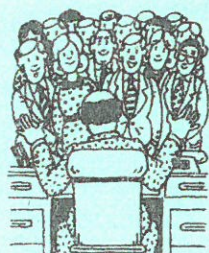
ELECTIONS AU SIVOM



Les membres du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples étaient réunis en Mairie de Baccarat le vendredi 18 mai 2001 et ont procédé à l'élection du Bureau. 28 membres sur 34 étaient présents. 1 pouvoir.

Résultats du vote :

- Président : Bernard RATEAU, Maire de LACHAPELLE
- 1^{er} Vice Président : Michel BOCQUEL, Maire de DENEUVRE
- 2^{ème} Vice Président : Jean Luc DEMANGE, Maire de MERVILLER
- Secrétaire : Rose Marie FALQUE, Maire d'AZERAILLES
- Secrétaire Adjoint : Alain THIERY, Maire de GELACOURT
- Membres : Michel GEORGES, Adjoint de THIAVILLE SUR MEURTHE, Jean Michel PETIT, Maire de GLONVILLE, Muriel PREVOT, Adjoint de MIGNEVILLE.

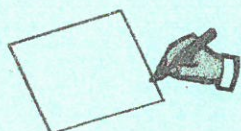


Ont été élus au Syndicat Départemental d'Electricité :

Titulaires : Mme Gisèle MANGEOT-CLAUDIN, Maire de MIGNEVILLE
M. Pierre BARBIER, Maire de FONTENOY LA JOUTE
Suppléants : M. René KRYZS, Maire de REHERREY
M. Serge MARCHESIN, Adjoint d'HABLAINVILLE.

AFFOUAGES

L'inscription pour réserver les affouages en Mairie sera close le 15 juin 2001.



Directeur : Michel JACQUEL
Dépôt légal : 328/820 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE



Conservatoire des Broderies de Lunéville

François Remy - Château de Lunéville

Présidente Fondatrice : Maryvonne FRANCOIS-REMY
B.P. 117 - 54304 LUNEVILLE Cédex
www.ville-luneville.fr
E-mail : dremy@wanadoo.fr

Tél : 03 83 74 48 13
Tél / Fax : 03 83 73 56 86

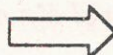
Madame, Monsieur le maire,

2^{ème} FORUM des METIERS D'ART BRODERIES ET DENTELLES à LUNEVILLE

Après le succès de la première édition de 99, nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de l'édition 2001. Cette année encore, l'entrée de cette manifestation à dimension internationale sera gratuite. **C'est pourquoi nous avons besoin de relais pour diffuser cette annonce.** Pouvez-vous nous rendre ce service, soit dans votre bulletin municipal ou sous toute autre forme à votre convenance, selon vos possibilités. Avec nos sincères remerciements et salutations.

Nous vous en communiquons ci-dessous les éléments essentiels :

Date : 16 et 17 juin 2001
Horaire : 10 à 19 h 00
Lieu : LUNEVILLE, 54300
Salles de réception
du Château
Tarif : ENTREE GRATUITE
Organisateur : Conservatoire
Des
Broderies de
Lunéville



La première édition
de cette manifestation a eu lieu en juin 1999. Elle a connu un très grand succès. Les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses techniques diverses de broderies et dentelles, françaises et étrangères, toutes d'un niveau de qualité remarquable, et obtenir toute information auprès des exposants. La Route Européenne des Broderies et Dentelles a été créée.



Ce 2^{ème} FORUM s'annonce prometteur, la liste des exposants nous garantissant une grande diversification et du travail d'art de qualité.

De grands renoms peuvent déjà être cités : le Point de Sedan, de Tulle, Mirecourt, Beauvais, Caudry etc... et de nombreuses techniques, avec la présence de pays étrangers (Italie, Belgique, Rép. Tschèque, Roumanie...) soit 40 exposants

Défilés de mode le samedi et le dimanche.
Manifestation soutenue par Chanel et Baccarat.
Stages d'initiation

Tout renseignement sur la manifestation : Maryvonne FRANCOIS-REMY
Tél : 03 83 73 56 86 ou 03 83 74 48 13

Joël LAURENT
Candidat à l'élection Cantonale
1, rue Michel Colle
54120 BACCARAT

Le 1^{er} mai 2001

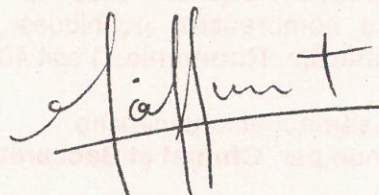
à

Monsieur le Maire de THIAVILLE

Je vous remercie de bien vouloir transmettre mes remerciements aux électeurs de votre commune par le biais d'un média de votre choix : affichage de ma lettre, bulletin communal ou autre.

Je remercie vivement tous les électeurs de votre commune qui m'ont fait confiance lors des élections cantonales des 11 et 18 mars dernier et particulièrement vous même, monsieur le Maire, pour votre bon accueil lors de mes visites. Je souhaite un bon mandat au Maire reconduit ou nouvel élu ainsi qu'à notre nouveau conseiller général.

J'espère que le canton de Baccarat réalisera tous les projets entrevus au cours de la campagne électorale et que Baccarat saura, comme je le souhaitais, être une ville solidaire capable de mettre en place une intercommunalité efficace et équitable au service de toutes les communes.



Une page de notre histoire

FAGNOUX COMMUNAUTE AUTONOME

LES LIEUX DITS DE FAGNOUX

La communauté de Fagnoux occupait une partie de Lachapelle actuelle (partie de la section C du cadastre) et une partie du Thiaville actuel (Section D du cadastre).

Lieux dits sur Lachapelle

Devant les Arpents-Vieux pré de l'Equart-A l'Equart-La Corvée de Fagnoux-Au Tita-Aux 9 Meix-Aux terres Blanches-Basse de fagnoux- Aux Patureaux-Sur Fagnouset-Entre les haies-Devant le Chaud Poil-Aux Grands Champs-Au bout des Grands Champs-Au Rond Champ-A la Haie des Trous-La Fouille Belcot.

Quelques idées

A l'Equart : la moitié et le milieu de Fagnoux.

L'article I du Chapitre XIV de la Coutume de l'Evêché de Metz dit : "Habitants des Villes et Villages qui ont leurs bans et finages continus et joignans sans moyen peuvent mener leurs bêtes grosses et menues, l'un sur l'autre en vaines pâtures jusqu'à l'écart des Clochers des Eglises s'il n'y avoit Eglises jusques aux droits de la moitié des dites Villes et Villages".

Il en est de même dans les Coutumes Générales de Lorraine : "A l'écart de clocher à autre s'il y a église et s'il n'y en a à l'écart du milieu des villages (art. I – titre V).

L'écart : à l'équerre.

La Corvée de Fagnoux : terres que devaient cultiver les habitants pour le Seigneur.

Fouillie Belcot – La Haie des trous : terrains qui ont été défrichés.

Aux Patureaux : vraisemblablement la pâture de Fagnoux .

Aux 9 Meix : aux 9 Jardins. Les 9 maisons de Fagnoux avaient chacune un jardin.

Aux terres Blanches : Les terres sont un peu argileuses.

Entre les haies : De nombreuses haies existaient sur le finage.

A la Basse de Fagnoux : une basse un vallon, ici on disait : "A la Bassote" (à la petite Basse).

Lieux dits sur Thiaville

Corne des Grands Fins – Les Grands Fins – Basse de Lhermite – Basse du Pere – Mont du Biétry – Passage des vaches – Taille des Corps – Taille de Chambres – La Roche Perry – La Basse du Loup – Derrière la Côte – Fagnouset – Revers de la Côte – La Côte – Haut de la Côte – A la Fougère – Fasse Thirion – Haut de la fosse Thirion – Basse des Fourmis – Gros Fin – Pré du Gros Fin – Prés du Bois – Au Pré Balland – Entre les Ruisseaux – Sous le Chemin de Sénimot – Sur le passage des Vaches – Pré Mathis – Au Haut fourneau – Au Bédé – A la Forge – Haute Masure – Basse Masure – Sous Fagnoux – Taille des Arbres – Ruisseau Remblin – Devant Sénimont – Pré Marcot – Aux Hayottes – La fontaine Piton.

Quelques idées

Haute Masure - Basse Masure : (en 1737 : La haute Mesure La Basse Mezière). Melle Morlet pense que les noms de Mazière Mezière doivent leur origine à l'établissement de localités près de ruines antiques vestiges d'une civilisation écoulée. Ces deux lieux dits contigus aux 9 maisons de Fagnoux pourraient avoir été l'agglomération de Fagnoux détruite pendant la Guerre de 30 ans. Thiaville a été incendié en 1633 et déserté par ses habitants. Les archives municipales de Gerbéviller mentionnent leur passage à Gerbéviller et fagnoux a pu subir le même sort. (cf : carte). Fagnoux comme Thiaville aurait été repeuplé par des Vosgiens dont on retrouve les noms dans les lieux-dits : Pré Marcot, Pré Balland, Pré Mathis, Fontaine Piton.

Passage des vaches : Le troupeau communal devait obligatoirement emprunter ce chemin pour aller pâturer dans les forêts.

A la Forge : Une forge a existé pendant une courte période vers 1600, construite à l'emplacement du battant à écorces qui dut se réinstaller beaucoup plus en amont.

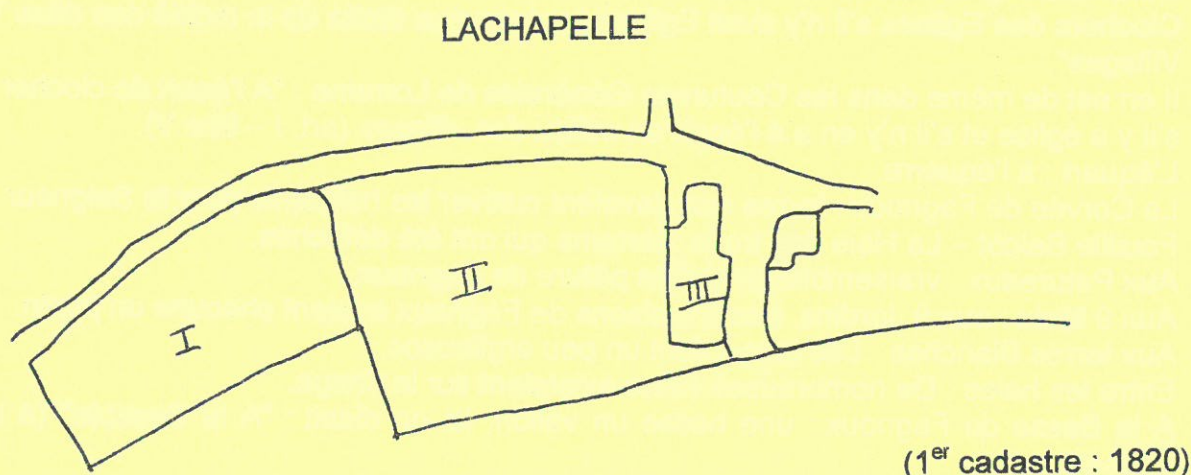
Entre les ruisseaux : Le battant puis la forge utilisait la force de l'eau d'une dérivation du ruisseau des Grands Fins.

Au haut fourneau : Deux explications : ou un véritable fourneau pour alimenter la forge ou plutôt le four à chaux. Tailles des Corps, des Chambres, des Arbres. Cette expression indique des prés.

On la retrouve à la Prairie de Thiaville. Taille Commune, Taille des Chênes, Taille des Pois, Taille Monchiron, Basse de Lhermite, du Père, Le Loup, des Fourmis.

La Basse est le contraire de la Côte ou du Rain du Haut (terme général forestier).

Les Hayottes : les petites haies.



I – Haute Mazure

II – Basse Mazure

III – Fagnoux

Lieu dit disparu : "A la Corvée au dessus du pré Mathis".

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Les inscriptions se feront à l'école de THIAVILLE le jeudi 31 mai et le vendredi 1^{er} juin 2001 de 16h00 à 19h00. Se munir du livret de famille et du carnet de vaccination.